

**Inspection Académique  
des Bouches-du-Rhône**

Division des Personnels

Bureau académique des  
Personnels de l'enseignement  
privé 1<sup>er</sup> degré – DP 5

Le Chef de Bureau

Renée Nolfo

Référence  
additif circ mvt privé.doc

Téléphone  
04 91 99 67 76

Fax  
04 91 99 67 81

Mél.  
ce. dp13@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard  
Charles Nédélec  
13231 Marseille  
Cedex 1

L'Inspecteur d'Académie,  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale

à

Mesdames, Messieurs, les maîtres contractuels  
et agréés des établissements  
privés sous contrat des Bouches-du-Rhône  
et des Alpes de Haute Provence

S/C des chefs d'établissements

Marseille, le 11 mars 2009

**OBJET : Additif à la circulaire relative au mouvement 2009 des maîtres contractuels**

A la demande des autorités diocésaines, le calendrier des opérations du mouvement est  
modifié comme suit :

**ANNULE ET REMPLACE  
LE CALENDRIER DES OPERATIONS CONCERNANT LE DEPARTEMENT DES  
BOUCHES DU RHONE ET DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

- **3 AVRIL 2009** : Déclaration par les chefs d'établissement des emplois vacants ou susceptibles de devenir vacants
- **4 MAI 2009** : Publication de la liste des emplois vacants par l'Inspection Académique et diffusion de cette information dans les établissements
- **19 MAI 2009** : Date limite de remise des dossiers de candidature et des accusés de réception aux chefs d'établissement
- **11 JUIN 2009** : Date limite de retour des accusés de réception et de vos avis à l'Inspection Académique

Le présent rectificatif ne concerne donc pas les départements du Vaucluse et des Hautes-Alpes pour lesquels le calendrier figurant à la dernière page de la présente circulaire est toujours valable.

Le Secrétaire Général  
*Signé*

**Michel RICARD**